



Congrès d'Unia 2016 – Résolution «Second œuvre romand»

## Résolution de soutien aux travailleuses et travailleurs du second œuvre romand

Chères et chers collègues,

Le congrès d'Unia est un événement important pour notre organisation. C'est aussi pour nous l'occasion de vous appeler à témoigner votre solidarité en soutenant la résolution des travailleuses et travailleurs du second œuvre romand.

### Les patrons résilient notre CCT

Les patrons du second œuvre romand viennent de résilier notre CCT. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 les conditions de travail ne seront plus garanties pour 25 000 personnes actives dans les métiers de la menuiserie, de la plâtrerie-peinture, du carrelage et du verre en Suisse romande. Les effets de cet acte irresponsable ne se feront pas attendre : les nouveaux engagements se feront avec des conditions de travail au rabais, les entreprises étrangères n'hésiteront pas à travailler avec des salaires de misère et les agences intérimaires pourront profiter de la situation.

### Une attitude entêtée des patrons

Cette dénonciation est le résultat d'une attitude entêtée du patronat. Lors des derniers pourparlers, nous avons répété que nous voulions enfin une revalorisation de nos salaires. Ce n'est que mérité, étant donné que notre pouvoir d'achat n'a cessé de diminuer durant ces dernières années, rongé par des hausses de caisses malades qui ne s'arrête plus. Pour toute réponse, les patrons résilient notre CCT.

### Une seule réponse, la mobilisation !

Cette attaque faite contre les travailleurs du second œuvre est une attaque contre Unia tout entier, car cette CCT est exemplaire dans les métiers de l'artisanat du bâtiment. Nous ne pouvons pas accepter cette dénonciation sans réagir. Nous avons débuté une mobilisation sur tous les chantiers et dans toutes les entreprises du second œuvre qui nous conduira à une première journée de protestation le 18 novembre pour rappeler nos revendications:

1. **Nous voulons une CCT.** Sans elle, on ouvrira la porte à un dumping salarial qui aura de graves conséquences pour l'ensemble des salarié-e-s et pour les places de travail.
2. **Nous demandons aux associations patronales de revenir à la table des négociations sans conditions** pour trouver un accord acceptable pour tous.
3. **Comme décidées par notre conférence professionnelle, les conditions matérielles de notre CCT (salaires, participation à l'assurance-maladie, frais) doivent être améliorées** pour nous garantir un meilleur pouvoir d'achat et par reconnaissance pour notre travail.

La dénonciation de la CCT est un affront à la dignité des salarié-e-s du second œuvre romand et nous ne laisserons pas les patrons détruire notre CCT.

Celui qui lutte peut perdre mais celui qui renonce à déjà perdu...Mais nous ne renoncerons pas !